

PLAN DE COURS

ECN-1130 : Relations économiques Canada-États-Unis

NRC 14397 | Hiver 2025

Formule d'enseignement : Comodal

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Analyse des relations économiques entre le Canada et les États-Unis afin de mieux cerner leur influence en matière d'élaboration des politiques économiques canadiennes et québécoises. Étude critique des enjeux sectoriels, des orientations et des litiges commerciaux entre les deux pays. Caractéristiques de l'évolution des flux commerciaux et des accords canado-américains.

Plage horaire

Cours en classe		
jeudi	15h30 à 18h20	DKN-3155 Du 13 janv. 2025 au 25 avr. 2025
Classe virtuelle synchrone		
jeudi	15h30 à 18h20	Du 13 janv. 2025 au 25 avr. 2025
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 13 janv. 2025 au 25 avr. 2025

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=173630>

Coordonnées et disponibilités

Michel Vincent, Ph.D.
Enseignant
michel.vincent@ecn.ulaval.ca

Disponibilités
Ceux et celles qui ont des questions peuvent me contacter par courriel ou me rencontrer le jeudi après-midi au Pavillon de Sève.

Frédéric Labonté
Auxiliaire de cours
frederik.labonte.1@ulaval.ca

Disponibilités
Ceux et celles qui ont des questions peuvent la contacter par courriel et planifier une rencontre, si nécessaire

Michel Vincent

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	4
Classe virtuelle	4
Plan de cours	4
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen intra mi-session	6
Travail fin de session	6
Examen Final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général du cours

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec l'histoire et les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Nous mettrons l'accent sur le commerce international entre ces deux pays alors que les échanges s'élèvent à plus de 1000 milliards de dollars annuellement. Parmi les sujets traités, il y aura l'étude des différents accords commerciaux canado-américains, certains litiges commerciaux entre ces deux pays, ainsi que la montée du protectionnisme aux États-Unis et les impacts pour ces 2 pays.

Approche pédagogique

Les activités d'enseignement et d'apprentissage seront réalisées principalement à travers des cours magistraux. À l'occasion, il y aura aussi des discussions avec les étudiants en classe à partir de visionnement de vidéos, d'études de cas et de lectures de textes d'actualités.

Durant la session, nous vous invitons à participer aux cours en présentiel (recommandé) ou en mode synchrone. Les enregistrements de chacun des cours avec **Zoom** seront toutefois disponibles sur le site du cours dans la section « Feuille de route » pour chacun des thèmes, durant la session seulement. La présence physique des étudiants aux examens est obligatoire.

Démarche d'apprentissage

L'icône feuille de route est le premier document à consulter au moment d'amorcer une nouvelle séance de cours. C'est là que se trouvent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire. Sur chacune d'entre elles, vous trouverez :

- Une présentation Powerpoint sur le thème de la séance avec les références appropriées et les liens web des articles d'actualités obligatoires;
- Des exercices formatifs pour certains des thèmes discutés en classe.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

- Il est indispensable de consulter les [tutoriels destinés aux étudiants](#) .

Pour assister à une classe virtuelle :

- Surveillez les communications de votre enseignant. Un lien (Teams ou Zoom) doit vous être partagé, soit sur le site de cours, soit par courriel.
- Quelques minutes avant le cours, cliquez sur le lien. Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle.

Pour écouter une séance en différé :

- Si le professeur le permet, un lien de visionnement vous sera partagé. Pour voir ces enregistrements, vous devez être connecté à la licence institutionnelle de Zoom, ou de Teams.
- En cas de problème technique, veuillez contacter un technicien du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca.

Plan de cours

Le nombre d'heures consacré à chaque sujet est présenté à titre indicatif et peut en tout temps être modifié.

16 janvier: Introduction (présentation du cours)

23 janvier: L'histoire économique et le commerce international

30 janvier: Le GATT (Accord sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

6 février: Le Pacte de l'automobile

13 février: Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

20 février: Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) (suite)

28 février: Examen intra en classe

6 mars: Semaine de lecture

13 mars: Politique commerciale du Canada

20 mars: Politique commerciale des États-Unis

27 mars: Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

3 avril: Différend commercial sur le bois d'œuvre résineux

10 avril: Différend commercial en agriculture

17 avril: Différend commercial en agriculture-suite

25 avril : Examen final en classe (Remise du travail de fin de session)

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
1. Histoire économique et commerce international	
2. Le GATT et l'OMC	
3. Le Pacte de l'automobile	
4. Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'ACEUM	
5. Politique commerciale du Canada	
6. Politique commerciale des États-Unis	
7. Le Partenariat Transpacifique global et progressiste (PTPGP)	
8. Le conflit sur le bois d'oeuvre	
9. Différend commercial en agriculture - COOL	
10. Différend commercial en agriculture - CCB	
Autres	
Autres2	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra mi-session	Le 28 févr. 2025 de 18h30 à 21h20	Individuel	30 %
Travail fin de session	Dû le 25 avr. 2025 à 18h30	En équipe	30 %
Examen Final	Le 25 avr. 2025 de 18h30 à 21h20	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra mi-session

Date :	Le 28 févr. 2025 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	À déterminer
	Examen en classe
Matériel autorisé :	Aucun

Travail fin de session

Date de remise :	25 avr. 2025 à 18h30
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	À remettre au local de l'examen final
Directives de l'évaluation :	<p>Travail en équipe de trois étudiants au maximum ou individuel (5-7 pages maximum). Choisir un sujet parmi les enjeux des relations économiques entre le Canada et les États-Unis et faire une analyse critique des politiques économiques et commerciales adoptées par le Canada et/ou les États-Unis. Les directives et les étapes du travail vous seront fournies durant la semaine de lecture.</p> <p>Vous êtes notés sur le contenu, l'analyse, la capacité à faire une synthèse de l'information, la qualité du français et la présentation du travail écrit. Des pénalités seront appliquées pour les travaux remis en retard.</p>

Examen Final

Date :	Le 25 avr. 2025 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	À déterminer
	Examen en classe
Matériel autorisé :	Aucun

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:

- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur [Dexero](#);
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le [site web du BDA](#) ou écrivez à: info@bda.ulaval.ca 

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Le matériel obligatoire comprend uniquement **les présentations PowerPoint et les exercices, les cours magistraux (en classe, en simultané ou les enregistrements) ainsi que les articles d'actualités et les vidéos** dont les liens web sont déposés sur le site du cours.

Tout le matériel didactique préparé par le professeur est rendu disponible par l'entremise du portail du cours, sous réserve des **limites posées ci-dessous** :

Il est formellement interdit d'extraire, de copier ou d'autrement capter le son et/ou l'image de ces vidéos. Des considérations relatives au droit d'auteur, à la vie privée et aux règles éthiques qui président au bon fonctionnement du cours entrent notamment en considération. Il est également interdit de diffuser quelque matériel didactique (diapositives, plans de cours, exercices, etc.), vos notes personnelles ou tout autre contenu de ce cours de quelque façon que ce soit.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Il n'y a pas de volume obligatoire. Des références vous seront remises pour chacun des sujets discutés en classe.

